



Monsieur le Maire, Robert Coste, fait un tour d'horizon général pour la commune lors de la traditionnelle cérémonie de la galette des Rois le 22 janvier 2011 aux Grottes du Catellas.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui ont répondu à notre invitation en faisant l'effort de grimper jusqu'aux grottes .Nous les récompenserons dans un instant en leur faisant déguster la traditionnelle galette des rois ou la non moins célèbre frangipane.

Je vais immédiatement appeler, à mes côtés, mes collègues du Conseil Municipal sans lesquels je me sens un peu seul.

Bien, je vais premièrement attirer votre attention sur quelques réalisations marquantes de l'année 2010 puis évoquer les perspectives de 2011 avant de conclure par les vœux.

Concernant l'année 2010, vous avez pu constater la poursuite des travaux d'assainissement dans le cœur du village .Cela fera 3 ans, au mois de mars, que ces travaux ont débuté par le boulevard Louis Mérendol et ils devraient s'achever dans les jours prochains avec le goudronnage de la rue des Campanes et de la rue du Castellas.

Seules, quelques habitations du lotissement du Pigeonnier, ne sont pas encore raccordées à l'assainissement collectif mais d'une part cette tranche de travaux n'était pas inscrite dans ce programme et, d'autre part, sa réalisation pourrait s'avérer problématique et contraignante pour les lots desservis. D'ailleurs, en ma qualité de vice-président de l'Agglopoie en charge de l'assainissement non collectif, je suis convaincu qu'un dispositif d'assainissement non collectif (fosse septique) fonctionnant correctement n'est pas source de pollution. Il faut enfin tenir compte du coût de l'investissement eu égard au nombre d'usager à raccorder !

De nombreux autres chantiers plus ou moins importants ont été réalisés : en voici quelques uns.

*sécurisation des grottes : escaliers d'accès et esplanade de la Vierge ont été protégés avec une rambarde normalisée beaucoup plus esthétique.

*réfection de la montée des escaliers entre la rue du Castellas et l'avenue Sylvain Allemand.

*Travaux de climatisation de la mairie et de la bibliothèque.

*peinture des salles de classe.

*travaux d'aménagement du réseau pluvial financé par la commune, en complément et en synchronisation avec les travaux d'assainissement réalisés par l'Agglopolé.

Ce ne sont que quelques exemples... et la Commune a également investi dans du matériel :

*broyeur forestier nécessaire aux obligations légales de débroussaillage, lame à neige, saleuse

* 2 véhicules type JUMPER viennent d'être vendus et un petit véhicule utilitaire les remplacera avantageusement.

*un défibrillateur vient d'être installé et fonctionne (il est contre le mur de la Mairie, av Gaston Cabrier). Des formations relatives à son utilisation vont démarrer

J'espère que vous avez apprécié nos illuminations de fin d'année, objet de toute l'attention de la commission « embellissement ». Un investissement sur 3 ans avait été programmé avec 1ère tranche en 2009, et donc une dernière tranche est prévue en 2011.

Pour l'année 2011, de grands projets sont en route, à commencer par la première partie des travaux pour le hangar proche du cimetière destiné à recevoir les services techniques de la commune (personnel et matériel) car depuis beaucoup trop longtemps, les agents techniques « campent » dans le moulin, local loué par la commune, place du Château, sans chauffage, sans douche, sans WC, sans eau...

Ces travaux seront réalisés en 2 tranches, la 1ère en 2011 consistant à réaliser l'aire de stockage des véhicules et du matériel, la 2ème qui devrait se faire dans la foulée et peut-être avant fin 2011 consistant à créer des locaux pour le personnel.

Second projet de taille : l'église, bâtiment communal remarquable et remarquablement situé, église pour laquelle la totalité de la toiture est à refaire avant de résoudre les problèmes d'humidité intérieure. Là aussi, compte tenu des coûts prévisionnels, 2 tranches sont envisagées avec les subventions indispensables du Conseil Général.

Un troisième chantier devrait voir le jour encore plus rapidement : la traversée du village avec le rehaussement de quelques passages pavés existants pour casser la vitesse des automobilistes (mais pas leur voiture) et l'instauration d'une zone 30 km/h.

Concernant le Jardin Magique, si cher à nos petits, des travaux de mise aux normes sont prévus avec quelques jeux neufs et sol souple à changer (pour un coût de l'ordre de 17.000 euros).

Des travaux conséquents sont également à l'étude pour le pluvial dans le village centre, ainsi que d'importants travaux de réfection de chaussée au quartier du Sonnaillet. Compte tenu des coûts de ces opérations, ils seront réalisés, sous condition de l'aide du Conseil Général et sans doute, sur deux années consécutives.

Un dernier « gros » dossier, notre Plan Local d'Urbanisme qui avance et auquel j'ai consacré un article dans notre revue municipale semestrielle des « échos d'Aurons ».

Pour réaliser ces investissements, le recours aux subventions du Conseil Général est indispensable et je tiens à préciser que celui-ci a toujours répondu favorablement à nos demandes.

Je vous rappelle que le Conseiller Général de notre canton est Mr Jean-Pierre MAGGI, Maire de VELAUX, Vice-président du Conseil Général en charge de **l'aide aux communes** (avouez que nous sommes gâtés), qu'il y a des élections cantonales pour notre canton en mars 2011 et que Jean-Pierre se représente... C'est un homme de terrain, un travailleur infatigable, connaissant ses dossiers sur le bout des doigts, qui tient ses promesses... et qui a beaucoup fait pour notre petite commune depuis qu'il occupe ce poste. Pour ne rien vous cacher, je fais d'ailleurs parti des Maires du Canton qui soutiennent sa candidature, au côté d'Olivier GUIROU, Maire de La Fare les Oliviers et de Georges VIRLOGEUX, Maire de Lançon de Provence.

Ceci dit, la commune doit apporter un autofinancement de 20 à 50 % du montant HT de l'investissement et faire l'avance de la TVA (récupérable deux ans après paiement de la facture) sans oublier que certains travaux ou investissements ne sont pas du tout subventionnés.

Et nos réserves budgétaires s'en ressentent.

Nous sommes extrêmement vigilants en matière de budget, mais il paraît indispensable de réaliser ces opérations dès maintenant eu égard aux prévisions pessimistes liées à la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales qui va priver rapidement le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération et les Communes d'une grande partie de leurs ressources. Et je passe sous silence la création de la « commune nouvelle », de la « métropole » et du « pôle métropolitain »... qui pourraient encore brouiller les cartes ! Pour revenir à cette cérémonie, je remercie les membres du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes qui ont organisé cette galette des rois et avant de passer à la phase dégustation je vous souhaite au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, une Excellente Année 2011, avec Santé et Bonheur pour vous et tous ceux que vous aimez !

Deux conseils, si vous le permettez :

Prenez le temps d'apprécier les bons moments qui se présentent, provoquez les, c'est encore mieux !

N'oubliez pas d'être heureux des petits riens du quotidien en relativisant l'importance de certaines choses !

MERCI et BON APPETIT

Pendant le discours de M. Robert Coste, Maire d'Aurons,
accompagné de quelques membres du Conseil Municipal.



Puis dégustation de la
traditionnelle galette et/ou
couronne des Rois.



Le tout dans la
joie et la bonne
humeur.